CARDET

✆ 04.66.83.81.42

℻04.66.83.00.72

e.mail : mairiedecardet@orange.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 juillet 2023 à 19h00

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal = 15
En exercice = 14
Qui ont pris part à la délibération = 13

Date de la convocation-diffusion
20 juillet 2023
Date d'affichage du CR : 26 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Fabien CRUVEILLER, Maire.

Etaient Présents :

Mesdames : Laëtitia FOURY, Aube MOURET, Sophie POUJOL, Sylvia VERYHA

Messieurs : Fabien CRUVEILLER, Didier DURAND, Philippe PINCHARD, Laurent ROQUE, Pierre DURANDET

Absents excusés : Catherine BOUCHET, Jérémy BRITO, John HUISMAN, Stéphane BRIONI

Pouvoirs : Mme Bouchet à M. Roque, M. Huisman à M. Durandet, M. Brioni à M. Pinchard, M. Brito à Mme Veryha

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent ROQUE

Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Rénovation énergétique des bâtiments communaux mairie - écoles

Le conseil municipal fait un point d'étape sur les modalités techniques et financières du projet.

Concernant l'étude thermique avec état initial et état après travaux, les éléments suivants sont notamment présentés.

Les travaux projetés sont :

- Remplacement du chauffage fioul existant par un chauffage réversible par PAC air/air
- Isolation des combles par 35 cm de laine de verre soufflée (R=7 m².K/W)

Le gain sur CEP après travaux est de 49% (> 30% exigé pour subventions)

	Consommation EF (énergie finale)	GES associé
Etat initial Avant travaux	Fioul : 47265 kWhEF *Soit 121,6 kWhEF/m²* *Electricité : 4322 kWhEF* *Soit 11,15 kWhEF/m²* ***Total :*** ***51587 kWhEF*** ***Soit 132.75 kWhEF/m²***	14342 kgCO2 /an
Etat Projet Après travaux :	*Electricité :* *11541 kWhEF* *Soit 29,8 kWhEF/m²*	1163 kgCO2/an

Rentrée scolaire 2023

Afin de renforcer les deux agents actuels dans la prise en charge des enfants lors du temps périscolaire de la restauration et répondre aux besoins en termes d'accompagnement et de service des enfants à la cantine puis de rangement des locaux à l'issue du service de restauration scolaire, M. le maire propose de créer un contrat à durée déterminée pour une durée de 10 mois à compter du 1er septembre 2023, à raison de 12h hebdomadaires en périodes scolaires annualisées, établi en application des dispositions de l'article L.332-23 Alinéa 1er du code général de la fonction publique.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la création dudit poste par 5 voix contre (Durandet, Huisman, Bouchet, Brito, Veryha), 1 abstention (Mouret) et 7 voix pour (Poujol, Foury, Roque, Durand, Pinchard, Brioni, Cruveiller)

Journées européennes du Patrimoine

Compte rendu est fait du travail mené par la commission culture.

La journée du patrimoine serait cette année célébrée sous la forme d'un petit déjeuner sur la place du château le dimanche 17 septembre à partir de 9h.

L'idée serait d'exposer des photos et des documents sur l'histoire de Cardet.

Rapprochement du cercle de Généalogie a été fait pour une contribution au projet et le prêt des grilles.

Une communication sur FB et IntraMuros pourra rassembler des éléments auprès de la population
Une sélection d'extraits dans « Si Cardet m'était conté » est envisagée.
Des prises de parole sont à prévoir.

Questions diverses

Les deux défibrillateurs prévus au budget 2023 ont été installés place de la mairie et école des mas.

L'extinction de l'éclairage public devant être équitable en tous les endroits de la commune, l'éclairage sera maintenu dès cette année en période estivale (15 juin – 31 août) et non uniquement sur le secteur du village.

Le conseil municipal a fait le point sur le renouvellement des contrats des deux agents techniques à 20H hebdo à l'horizon 2024.

Les volets de la mairie sont à repeindre dans la même couleur.

Les escaliers du parvis sont à reprendre par l'entreprise intervenue initialement. La démarche auprès de l'architecte sera relancée.

Un nouveau panneau « Les Arnasseaux – Commune de Cardet » sera commandé.

Le « boudin » en goudron au chemin des jardins est à supprimer.

Le stop au bas du mas de l'Eglise est à installer.

Les petits travaux à l'école des mas ont été réalisés.

La fontaine de l'école des mas est à réparer en vue d'une mise en service.

Les bancs et poubelles sont à installer sur l'espace public de l'école des mas.

Les chemins seront débroussaillés au mois d'août.

****
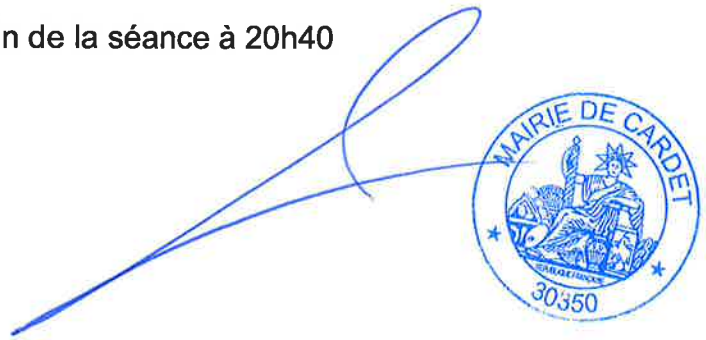
Fin de la séance à 20h40